

## **Procédure applicable en centre de services**

### **Accès**

- Entrer à l'entrée principale et suivre le corridor défini à l'extérieur en respectant la distanciation sociale de 2 mètres obligatoire dans la file d'attente.
- Remplir le formulaire d'auto- déclaration médicale obligatoire en indiquant la date, et en cas de réponse positive, ne pas entrer dans le magasin et contacter votre supérieur
- Se laver les mains pendant 20 secondes à la station de lavage désignée par le responsable, utiliser les essuie-tout pour vous sécher les mains et les disposer dans la poubelle.
- Revêtir le masque de sécurité obligatoire en respectant la procédure de sécurité. Le port du masque est obligatoire en tout temps durant le travail, sauf si vous êtes seul dans un bureau fermé.
- Déposer ses effets personnels aux endroits identifiés en respectant la distanciation sociale du 2 mètres.
- Nettoyer et désinfecter votre bureau et équipement (cellulaire, téléphone, ordinateur, poste de travail, point de contact etc), en arrivant au travail, à l'aide du désinfectant disponible

### **Règles à suivre pendant la journée et avec la clientèle**

- Faire respecter aux clients les règles de sécurité applicables à ces derniers
- Travailler en respectant la distanciation sociale du 2 mètres en tout temps, et éviter tout déplacement non nécessaire à travers le magasin.
- Se laver et se désinfecter les mains avant et après chaque visite de client, pause, repas et visite à la salle de bains
- Se laver les mains régulièrement pendant la journée pendant au moins 20 secondes
- Désinfecter après chaque rencontre avec un client tous les points de contact à haute fréquence tels que, mais sans s'y limiter : les portes d'entrée, les poignées de portes, les surfaces de travail, les téléphones, les ordinateurs, les échantillons de planchers, en utilisant les désinfectants prescrits par Atis
- Désinfecter les toilettes des magasins après chaque utilisation (siège de toilette, quincaillerie (bouton, robinet, essuie-mains et autre point de contact)
- Évitez de toucher ses yeux, son nez et sa bouche
- Ne pas toucher ses collègues de travail, clients ou autre personne (pas de poignée de main ni autre contact)
- Ne pas partager son équipement de bureau ou objets personnels (stylos, tasse, papeterie, cellulaire etc)
- Tousser ou éternuer dans le creux de son coude
- Éviter de permettre au client de toucher/manipuler les échantillons de coupe de produits
- Offrir un environnement sans papier, avec signature électronique et/ou offrir stylo neuf à jeter après usage
- Offrir eau ou boisson dans un contenant à usage unique et jeter après usage

### **Pauses et repas**

- Lavage des mains (ou Purell) avant chaque pause et repas et après chaque pause et repas.
- Nettoyer sa place à la cuisine au début de sa pause ou repas ainsi qu'à sa fin en utilisant les produits mis à disposition.
- Nettoyer le micro-ondes avant et après utilisation en portant attention à tous les points de contact.
- Garder la même place en tout temps lors des repas ou des pauses.
- Décaler les heures des pauses et repas afin de respecter la distanciation sociale de 2 mètres lors des repas ou des pauses.
- Ne pas partager aucun objet personnel, nourriture, vaisselle ou ustensiles.

### **Mesures d'hygiène applicables aux employés**

- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Se laver les mains régulièrement pendant la journée, en utilisant les stations de lavage de mains et le produit désinfectant pour les mains disponible près de votre poste de travail.
- Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou le coude de votre bras.
- Jeter le plus tôt possible les mouchoirs utilisés dans une poubelle et se laver les mains après.
- Respecter les règles de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.

### **Sortie à la fin du quart de travail**

- Bien nettoyer la surface de travail que vous avez utilisée à l'aide des lingettes désinfectantes disponibles dans la cuisine.
- Utiliser la porte de sortie désignée pour quitter les lieux.

## **Procédure applicable lors des visites à domicile**

### **Avant d'entrer dans le domicile :**

- Remplir le formulaire d'auto- déclaration médicale obligatoire en indiquant la date, et en cas de réponse positive, ne pas entrer chez le client et contacter votre supérieur
- Poser les questions de déclaration de santé obligatoire au client, et obtenez des réponses pour chaque personne qui réside dans le domicile que vous visitez. En cas de réponse positive, ne pas entrer chez le client et contacter votre supérieur.
- Vous désinfecter les mains devant le client pendant 20 secondes.
- Revêtir votre masque obligatoire et conservez le pendant toute la visite, en respectant la procédure de sécurité.
- Nettoyer et désinfecter votre équipement de travail (cellulaire, téléphone, ordinateur) avant d'entrer chez le client, à l'aide du désinfectant disponible.

### **Règles à suivre pendant la visite**

- Travailler en respectant la distanciation sociale du 2 mètres chez le client.
- Ne partager pas vos équipements ni vos outils de travail chez le client.
- Il est interdit de faire signer le client ou d'accepter un paiement sur place (le bureau va s'en occuper).
- Toute information sera retournée au client par courriel
- Aucune boisson proposée par le client ne doit être acceptée
- Aucune toilette ne doit être utilisée chez le client
- Aucun élément doit être jeté chez les clients, papier, essuie tout ou autres

### **Mesures d'hygiène applicables en tout temps**

- Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.
- Se laver les mains régulièrement pendant la journée avec le produit désinfectant pour les mains disponible.
- Tousser ou éternuer dans un mouchoir ou le coude de votre bras.
- Jeter le plus tôt possible les mouchoirs utilisés dans une poubelle et se laver les mains après.
- Respecter les règles de distanciation sociale de 2 mètres entre chaque personne.
- Utilisation de Lysol ou Purell
- A retour du diner utiliser un nouveau masque et gants